

Revue de presse - synthèse

Période : du 22 au 28 décembre 2023



La revue de presse est une synthèse des principaux sujets d'actualité que nous avons repérés et sélectionnés dans le but de vous permettre de vous tenir informé rapidement sur les grandes thématiques de la mobilité suivies par le MAP.

Les grandes rubriques abordées : Technologie - Energies - Connectivité / Société - Usages - Consommation / Juridique - Réglementation / Sécurité routière / Infrastructures de transport.

Accessibilité : L'intégralité de cette revue de presse est accessible aux membres Club Actu.

Fréquence : Hebdomadaire.

Technologie, Energies & Connectivité

Le chinois Xiaomi dévoile sa première voiture électrique et des ambitions élevées

Reuters - 28 déc. 2023

Le chinois Xiaomi a dévoilé jeudi son premier véhicule électrique et affiché son ambition d'être l'un des cinq plus grands constructeurs automobiles du monde. L'annonce de la berline baptisée SU7 intervient sur fond de ralentissement de la demande et de guerre des prix sur le marché chinois. Pour Lei Jun, directeur général de Xiaomi, il s'agit de proposer « une voiture de rêve comparable à Porsche et Tesla ». Xiaomi s'est engagé à investir 10 milliards de dollars dans l'automobile sur la prochaine décennie.

2023, nouvelle année manquée pour la voiture autonome

BFMTV.com - 28 déc. 2023

La voiture autonome souffre de difficultés technologiques, fréquemment illustrées par des accidents, et peine à réellement s'imposer. Récemment, Tesla a dû rappeler deux millions de voitures aux Etats-Unis pour un risque lié à la conduite assistée. Selon le Washington Post, sa technologie Autopilot serait responsable de 40 accidents mortels depuis 2016. Tesla continue de tester son système FSD (pour Full Self-driving) mais il ne paraît toutefois pas prêt d'être proposé au grand public. En octobre, un robotaxi de Cruise, filiale de General Motors, a l'origine d'un accident, a conduit à la démission des fondateurs de l'entreprise qui s'est séparée d'un quart de ses effectifs. La filiale d'Alphabet (Google), Waymo, ou la startup Embark ont eux aussi procédé à de lourds licenciements cette année. Le développement de cette technologie n'est toutefois pas complètement exclu et certains pays adaptent leurs législations en conséquence. En France, la conduite autonome de niveau 3 (avec un conducteur derrière le volant mais autorisé à lâcher le volant des mains dans certaines circonstances) est autorisée depuis septembre 2022 sur certaines portions de route.

Voiture électrique : il faut rouler 90 000 km avant qu'elle soit plus "écologique" qu'une thermique

caradisiac.com - 27 déc. 2023

Selon VDI (Society for Vehicle and Traffic Technology), il faut parcourir en moyenne au moins 90 000 km pour qu'une voiture électrique efface son bilan écologique de fabrication et devienne plus écologique qu'une thermique. Pour arriver à cette conclusion, VDI a examiné l'impact environnemental de divers modes de carburation pour les véhicules de la catégorie compacte. Cette moyenne des 90 000 kilomètres est à la fois peu et beaucoup si l'on se base sur le kilométrage moyen des Français. Après un kilométrage de 200 000 kilomètres, les voitures électriques et hybrides obtiennent un meilleur résultat en termes d'empreinte carbone, viennent ensuite le diesel et les voitures à essence. Pour Dr. Joachim Damasky, président de VDI : « *Il est bien connu que l'équilibre écologique exact des voitures dépend de nombreux facteurs : le lieu de production, le mix énergétique dans la production du véhicule et de ses composants, ainsi que le système de propulsion utilisé sur la route et l'énergie utilisée. En raison de leur production plus gourmande en ressources, les voitures électriques et les véhicules hybrides partent avec un "sac à dos écologique" lorsqu'il s'agit de leur évaluation du cycle de vie, car la production de batteries a désormais lieu presque exclusivement en Asie. Mais sur le long terme, les voitures électriques et les véhicules hybrides prévaudront en matière d'équilibre écologique* ». Les kilométrages peuvent également varier en fonction de la façon dont l'électricité pour les recharger a été produite, dans le cadre d'une électricité 100 % renouvelable, il baisse à 65 000 km et atteint 160 000 km dans le cadre d'une électricité produite à partir de combustibles fossiles.

« On dirait le dessin d'un enfant », le design d'une voiture russe 100 % électrique moqué sur les réseaux

Europe1.fr - 26 déc. 2023

La présentation par le constructeur russe Avtotor de son premier modèle 100 % électrique a suscité de nombreuses railleries, notamment sur les réseaux sociaux. Cette voiture, baptisée Amber, devrait être mise en circulation d'ici à 2025. Son design, en effet, est pour le moins original, et certains ne se sont pas privés d'en moquer le style cubique. Un internaute estime qu'« *on dirait le dessin d'un enfant* », tandis qu'un autre la désigne comme « *la voiture la plus moche jamais produite* ». Les premières images montrent un véhicule ayant presque la forme d'une camionnette, dotée de deux portières, mais sans fenêtres à l'arrière. Ses deux phares très surélevés ont fait l'objet de nombreuses moqueries. « *Félicitations à la Russie pour avoir fabriqué l'Avtotor Amber, qui ressemble à Milhouse sans ses lunettes* », écrit un internaute, se référant à l'un des personnages des Simpson's. Un autre compare le véhicule au capybara, le plus gros rongeur du monde. Il a également été comparé au Fiat Multipla, un monospace des années 2 000 dont le design était lui aussi très particulier : « *Certaines personnes en Russie ont donc pensé que c'était une bonne idée de copier la voiture italienne la plus laide jamais fabriquée ?!* », raille un internaute. Le magazine Autoplus estime toutefois qu'il est peu probable que ce véhicule soit exporté en France.

Ligier Myli : la voiture sans permis passe au diesel

Autoplus.fr - 26 déc. 2023

Ligier est apparue avec succès dans la Formule 1 dans les années 1970, créée par Guy Ligier. La marque a ensuite évolué stratégiquement pour se spécialiser dans les véhicules sans permis. Elle s'adresse à des personnes âgées, des jeunes conducteurs et à tous ceux qui ne détiennent pas de permis de conduire mais ont besoin de se déplacer. Ligier, qui a produit 17 500 modèles en 2022, est le leader européen du quadricycle à moteur. Comme les autres constructeurs, la marque est confrontée au défi de l'électrification et vient de lancer en France son premier modèle électrique : la Myli. Il s'agit d'une

biplace proposée avec trois variantes de batteries offrant de 63 à 192 kilomètres d'autonomie. La plus coûteuse, le modèle R.ebel (à partir de 17 399 euros) offre de nombreuses options, comme la climatisation, un système multimédia compatible Apple CarPlay/Android Auto, un siège conducteur chauffant. Mia Ligier propose aussi une Myli diesel, conçue pour élargir la clientèle et visant notamment les ruraux parcourant plusieurs dizaines de kilomètres chaque jour. Elle est équipée d'un moteur de 8 chevaux, pour 26 Nm de couple. Sa consommation est annoncée à 3,1l/100 km en cycle mixte et elle est équipée d'un système de réduction de bruit à « haute vitesse ». Le prix du modèle d'entrée de gamme est de 11 499 euros.

Le chinois BYD annonce la construction d'une usine en Hongrie

AFP - 22 déc. 2023

Le chinois BYD, premier fabricant mondial de voitures électriques, a annoncé la création d'une usine de fabrication de voitures particulières en Hongrie. BYD est déjà présent en Hongrie avec notamment une usine de bus électriques. Le pays est en passe de devenir un producteur majeur de batteries pour véhicules électriques - deuxième en Europe après l'Allemagne - avec une usine également prévue par un groupe chinois, CATL. Le groupe marque son ambition de pénétrer le marché européen des voitures électriques. Le groupe y voit également une occasion pour « *approfondir davantage sa présence mondiale et promouvoir activement la transformation verte des infrastructures énergétiques mondiales* ». Reste que la progression de BYD suscite des tensions alors que le groupe a très largement bénéficié de subventions du Gouvernement chinois. L'Union européenne a annoncé cette année une enquête sur ces subventions, invoquant une concurrence déloyale. Le groupe, qui compte parmi ses actionnaires Warren Buffett, est devenu ce mois-ci le premier constructeur mondial à franchir la barre symbolique de cinq millions de véhicules électriques produits. L'année dernière, BYD a stoppé toute production de véhicules essence pour se concentrer sur les voitures hybrides et électriques. En parallèle, de nombreux constructeurs (Tesla, BMW, Mercedes, Audi, Toyota, Ford...) dépendent désormais de BYD pour leurs batteries.

CATL révolutionne l'industrie automobile avec son châssis prêt-à-l'emploi pour les voitures électriques.

Auto-Infos.fr - 22 déc. 2023

Le géant chinois des batteries CATL révolutionne l'industrie automobile avec son châssis CIIC prêt à l'emploi et promettant 1 000 km d'autonomie, ainsi qu'un temps de recharge record. Les marques pourraient ainsi acheter un châssis prêt à l'emploi préfabriqué par un équipementier. Son châssis intègre un pack de batteries structurales qui promettent 1 000 kilomètres d'autonomie, mais aussi des moteurs électriques et des composants essentiels de direction et de freinage, ainsi qu'une efficacité énergétique remarquable. Le chinois veut simplifier la production en réduisant le nombre de composants, diminuant du même coup la masse, la consommation, mais aussi le coût et le temps de fabrication. L'efficacité énergétique de ce châssis n'est que de 10,5 kWh pour 100 km, ce qui constitue un record. Son temps de charge est également imbattable : 5mn pour gagner 300 km d'autonomie et 10 minutes pour 80 % de recharge. Le premier client du CIIC devrait être Neta Auto, dont les premières applications pourraient sortir d'ici un an. Mais d'autres, comme VinFast ou Huawei sont également évoqués par la presse chinoise. Une question demeure toutefois, celle des coûts de réparation.

Voiture autonome : sur son circuit près de Prague, Valeo tente de devancer la concurrence

Europe1.fr - 23 déc. 2023

Valeo, leader dans la vente de capteurs et de radars, travaille sur ses nouvelles technologies dans un circuit près de Prague. Une piste de 2,5km de long a été construite pour tester de nouveaux équipements comme un nouveau Lidar, un laser qui permet de détecter en amont ce qu'il y a sur la route. Ce nouveau laser peut détecter un obstacle jusqu'à 200 mètres de distance, contre 100 avec les radars actuels montés sur les voitures. Pour Valeo, les revenus liés au marché des aides à la conduite, dans un contexte de course à la voiture autonome, doivent tripler en dix ans pour atteindre 42 milliards de dollars dans le monde.

Automobile : à la découverte des technologies de demain

L'Opinion - 22 déc. 2023

L'Opinion part à la découverte des technologies de demain dans l'automobile qui, avec l'électrification, ajoute des fonctions de connectivités aux modèles. Cette connectivité ajoute des problèmes de sécurité selon Sam Abuelsamid, analyste en chef au sein de la société d'études sur les transports Guidehouse Insights, qui explique que « *comme les véhicules sont de plus en plus connectés, leur vulnérabilité est plus grande* ». L'Opinion commence par évoquer le revêtement de surface expérimental de BMW qui est imprégné d'une encre numérique. Il permet de créer des motifs à base de pixels, tout en consommant peu d'électricité et peut réagir aux conditions météorologiques en rendant par exemple la voiture noire pour absorber la chaleur. La technologie peut également afficher des informations et communiquer avec les autres usagers de la route. Il sera également possible de payer avec sa voiture comme avec sa carte bancaire avec les étiquettes RFID reliés à la carte de crédit. Il sera alors possible de régler directement des achats assis derrière le volant. Le système de navigation de la voiture pourra également diffuser des promotions commerciales et les systèmes logiciels embarqués, compatibles avec les réseaux Wi-Fi et de téléphonie mobile, constitueront de plus en plus la base des véhicules. Les voitures seront capables de télécharger des mises à jour de la même manière que les smartphones et entraîneront un changement radical du lien entre le consommateur et le véhicule. Grâce à l'IA, les véhicules pourraient même être capables de faire un autodiagnostic et prédire les pannes. Pour David Barzilai, cofondateur de la société de cybersécurité automobile Karamba Security, nous augmentons cependant le risque pour les consommateurs. Dans un avenir proche, les technologies comme la conduite autonome ou les sièges chauffants pourraient être proposées sous la forme d'abonnements. Tous les véhicules seraient équipés du matériel qui devra juste être actionné à distance. Pour M. Kim d'Auto Pacific, cela serait un moyen « *de résoudre le problème de la réduction des marges sur les nouvelles voitures* ». Concernant la voiture autonome, les constructeurs se concentrent sur les systèmes d'aide à la conduite avancés de niveau 3. Mercedes-Benz, leader dans le développement de ces systèmes, envisage de les déployer d'abord sur les autoroutes, qui ne présentent pas les risques d'interférence liés au trafic transversal, aux feux de signalisation, aux piétons et aux voitures en stationnement.

Volkswagen veut développer des voitures en moins de 3 ans

Autojournal.fr - 21 déc. 2023

Volkswagen, en difficulté, va devoir faire des économies et accroître la rentabilité de ses modèles. Le groupe voudrait pouvoir disposer de 10 milliards d'euros supplémentaires d'ici 2026. A cet effet, et pour réduire ses coûts, il applique sa stratégie « *Road to 6,5* » et prend des mesures qui touchent tous les niveaux de l'entreprise. Volkswagen veut notamment faire passer le temps de développement d'un nouveau modèle de 50 à 36 mois. Le groupe affirme pouvoir le faire « *sans sacrifier la qualité ou la sécurité* » et pouvoir économiser 1 milliard d'euros. Outre la réduction de délais, le groupe veut

réduire le nombre de véhicules d'essais construits de 50 %, ce qui générerait 400 millions d'économie par an. Avec ces deux seules mesures, Volkswagen réaliserait donc environ 15 % des économies visées pour 2026. Le groupe veut aussi rendre plus rentables ses services d'approvisionnement, améliorer ses services après-vente et optimiser ses délais de production, ce qui produirait 770 millions d'économies supplémentaires. Enfin, la source ultime d'économies, mais aussi la plus délicate, ce sont des « *suppressions d'emplois socialement acceptables* » : retraites anticipées et départs volontaires. Les embauches vont par ailleurs être gelées, et les coûts liés aux personnels administratifs réduits de 20 %. Mais le total de ces mesures n'atteint toujours pas les 10 milliards d'économies souhaitées.

Société, Usages & Consommation

Qui va baisser ses prix ?

Le Parisien - 28 déc. 2023

Les constructeurs étrangers de voitures électriques, notamment asiatiques, concernés par la réduction du champ du bonus écologique, devraient entamer une baisse des prix. Le japonais Honda a déjà annoncé une remise commerciale pour la Honda e:NY1. D'autres ajustements pourraient avoir lieu sur d'autres modèles. BYD avance également sur l'élaboration d'un plan commercial après des ristournes déjà mises en place ces dernières semaines. D'autres constructeurs, comme Ford ou Tesla, misent sur des modèles fabriqués en Allemagne et qui restent donc éligibles au bonus. Certains font le choix de réorienter leur production en Europe, il y a quelques jours, le chinois BYD annonçait l'implantation d'une usine en Hongrie. MG Motor cherche également un lieu d'implantation en Europe. En France, certains modèles seront touchés par ces adaptations réglementaires. C'est particulièrement le cas de la Dacia Spring, l'électrique la moins chère du marché, produite en Chine. Aucune baisse de prix n'est à ce stade annoncée. Des phénomènes de relocalisation pourraient toutefois être envisagés.

Gare aux manipulations de compteurs kilométriques

Le Parisien - 26 déc. 2023

Autrefois mécaniques, les compteurs sont désormais numériques et monopolisent l'attention des acheteurs et des escrocs. Ils modifient les données affichées afin de gonfler le prix du véhicule et la manipulation du compteur n'est trahie par aucun indice visible. On estime à 6 % le nombre de véhicules qui font l'objet d'une fraude au compteur sur l'ensemble des ventes d'occasion. Du côté de CarVertical, une start-up qui propose de vérifier l'historique d'un véhicule, on indique que 3,27 % des véhicules vérifiés présentaient une fraude. Jean Baptiste Le Dall, avocat spécialiste du droit automobile explique que « *nous sommes face à un vrai problème, qui touche aussi bien des véhicules d'occasion prestigieux que des petites citadines françaises* ». Selon les données de Caryl, 6 % des compteurs des véhicules d'occasion sont trafiqués à Paris, mais 10 % à Strasbourg (Bas-Rhin), 15 % à Mulhouse (Haut-Rhin) et 17 % à Metz (Moselle). Certains acheteurs s'équipent d'un boîtier de diagnostic qu'ils raccordent au port OBD pour avoir accès au système central de la voiture afin d'éviter la fraude. Des contre-mesures ont été mises en place avec le site public HistoVec qui s'appuie sur les données du ministère de l'Intérieur. Il permet aux acheteurs de connaître l'historique d'une voiture d'occasion ainsi que les données du contrôle technique dont l'historique du kilométrage.

Attention à la nouvelle arnaque aux bornes pour voitures électriques

Caradisiac.com - 27 déc. 2023

Une grande quantité de bornes de recharge publiques permettent de payer grâce à un QR code que la borne affiche au moment où l'on sa voiture. Il suffit alors de flasher ce code avec son téléphone. Cette procédure est un peu plus longue, mais permet de pallier au fait de ne pas posséder de carte de paiement compatible avec le service. Mais des pirates ont détourné le système en collant un faux QR code, superposé à celui qu'affiche la borne. L'utilisateur, qui croit payer le service, est en réalité connecté à une interface de paiement qui va détourner leur argent. Le système aurait été repéré dans un village du Loiret. Selon le maire de ce village, plusieurs utilisateurs en ont été victimes. La borne a été déconnectée par l'opérateur mais l'arnaque est susceptible d'être dupliquée sur d'autres bornes.

FLEXFUEL, le kit bioéthanol de conversion de votre voiture

France Bleu - 25 déc. 2023

Sébastien Le Pollé, un passionné d'automobile, met au point un système qui transforme les moteurs à essence en moteurs propres. Il s'agit d'un boîtier équipé d'une carte électronique qui modifie l'injection de la plupart des modèles de voitures et permet aux véhicules de rouler avec du bioéthanol. Son invention a obtenu la médaille d'or en 2021 au Concours Lépine.

Les françaises sont-elles trop chères ?

Auto Plus Guide de l'Acheteur - 22 déc. 2023

Ces colonnes s'attachent à étudier l'évolution des prix des voitures neuves de marques françaises. Le cabinet spécialisé AAA observait l'été dernier un prix catalogue moyen (hors options et remises) des voitures neuves immatriculées en France de 35 118 € au premier semestre. De son côté, l'ONG Transport & Environment note une hausse considérable des prix des petites voitures : + 41 % en moyenne depuis 2019. En effet, si l'on compare les prix pré-Covid, on constate que le Peugeot 2008 PureTech 100 Active, version d'entrée de gamme du petit SUV, est passé de 21 500 € (en 2019) à 26 400 € (+ 23 %) ; la Renault Clio de base, muni du petit moteur SCe 65, affichait 14 100 € pour arriver à 18 500 € (+ 31 %) ; le Citroën C3 Aircross coûtait moins de 20 000 € fin 2019, et aujourd'hui 24 400 € minimum (+ 24 %). Pour les autres gammes : le C5 Aircross essence, c'était 24 700 € en 2019, et désormais 33 300 € (+ 35 %) : quant au DS 7 (ou "Crossback"), son tarif catalogue minimum en version BlueHDi 130 à boîte automatique passe de 35 400 € à 44 800 € minimum (+ 27 %). Côté européen, on n'est pas mieux loti. L'étiquette de la Fiat 500 essence affiche à l'heure actuelle 18 700 € contre 12 990 € fin 2019 (+ 44 %). Le prix de la Toyota Corolla a grimpé de 27 950 € fin 2019 à 33 400 € en 2023 (+ 19 %). La BMW Série 1 était commercialisée à 24 850 € en 116i fin 2020, et finit l'année à 32 550 € (+ 31 %). Enfin, la Dacia Sandero s'écoulait à 8 690 €, contre 11 990 € quatre ans plus tard, soit 38 % d'augmentation. Dans un autre article, le média compare, à motorisation et équipement équivalents, les marques françaises et étrangères.

Juridique & Réglementation

Automobile : la réforme du bonus inquiète

Le Monde - 27 déc. 2023

La réforme du bonus écologique en 2024 apporte des modifications qui devraient freiner les ventes de véhicules électriques. L'aide va notamment pénaliser les véhicules venus d'Asie, considérés comme

plus polluants en raison de leurs conditions de production et transport. Cela concerne notamment les trois plus grosses ventes (la Spring, la Tesla Model 3 et la MG4), qui représentent ensemble 23,5% des immatriculations. Le constructeur chinois MG prévoit un recul de 30% de la diffusion de la MG4 l'année prochaine et compte compenser le manque à gagner grâce à la nouvelle ZS et de la prochaine MG3, un hybride concurrent de la Renault Clio. La Spring devrait profiter d'un restylage prévu en 2024. Tesla n'envisage pas non plus d'entamer une guerre des prix et mise sur le Model Y, produit en Allemagne, qui continuera à bénéficier de la prime. En 2024, la part des achats bénéficiant du bonus devrait devenir minoritaire et ne pas dépasser 41 %, contre 80 % en 2023. « *Le classement des constructeurs de voitures électriques devrait considérablement se modifier* », prévient AAA Data qui envisage une décrue de Dacia, Tesla et MG au profit des marques traditionnelles telles que Fiat, Peugeot, Citroën ou Renault. Il n'est cependant pas acquis que le nombre de bénéficiaires de la prime augmentera tandis que la formule du leasing social, qui ne devrait pas concerner plus de 20 000 véhicules en 2024, n'aura qu'un impact limité en raison du manque de voitures bon marché disponibles. Marie-Laure Nivot, analyste auprès de AAA Data, estime que « *les nouvelles conditions d'attribution du bonus vont exacerber la concurrence* » et soutenir les ventes. De son côté, l'Allemagne a supprimé son système de bonus.

Voitures électriques : le gouvernement s'apprête à raboter le bonus écologique

Les Echos - 26 déc. 2023

Le gouvernement aurait acté une baisse de 1000 euros du bonus écologique pour l'achat d'une voiture électrique. Il passerait de 5000 à 4000 euros au 1 janvier, selon trois sources proches du dossier. Le surbonus de 7000 euros pour les ménages modestes serait préservé et l'aide de 1000 euros à l'achat d'un véhicule d'occasion serait supprimé. Le bonus écologique se retrouve victime de son succès avec une rallonge budgétaire de 400 millions d'euros au titre de 2023 que le ministère du Budget a dû concéder. Les ventes de voitures électriques devraient atteindre 17 % des ventes totales cette année contre 16 % prévus par l'exécutif. La ligne budgétaire consacrée en 2023 ce sera donc élevée au final à 1,7 milliard d'euros, contre 1,4 milliard prévu initialement. Pour 2024, l'enveloppe se montera à 1,5 milliard, soit 200 millions d'euros de moins, alors que les voitures électriques devraient atteindre 21 % de parts de marché. Le leasing à 100 euros par mois sera aussi financé par le même programme budgétaire que le bonus et devrait coûter 260 millions d'euros l'année prochaine. Il y aura donc moins d'argent mais plus de voitures à subventionner et c'est pour cette raison que Bercy ne pourra que se diriger vers une baisse du chèque par voiture.

Louer des voitures à des ménages modestes plutôt que les envoyer à la casse

France3.fr - 22 déc. 2023

Le 13 décembre, les sénateurs ont voté en faveur d'une proposition de loi écologiste qui prévoit de réutiliser pour quelques années des voitures en partance pour la casse, mais en état de rouler, au profit de ménages modestes. De nombreuses voitures seraient en effet écartées par l'effet de la prime à la conversion, malgré un bon état général. En 2022, on décompte 92 000 véhicules qui ont quitté le parc automobile tandis que certains n'ont pas accès à un véhicule. Cette seconde vie, qui s'inscrit toutefois dans une « *durée limitée* », indique un sénateur, concerne les véhicules classés Crit'Air 3 essence, et non les voitures diesel. La location par les ménages modestes serait organisée par une entité publique chargée des mobilités qui passerait par le biais d'un réseau de garages solidaires. « *On veut vraiment sortir de cette position anti-bagnole qui dit ' Prenez les transports en commun et débrouillez-vous'. Il ne faut pas laisser tout un pan de la population sur le carreau* », assure Jacques Fernique, sénateur EELV du Bas-Rhin. Parmi les 92 000 véhicules passés par la casse avec la prime à la

conversion en 2022, 59 % étaient des Crit'Air 3. Jacques Fernique estime qu'à l'échelle nationale, entre 15 et 25 000 voitures pourraient éviter la casse grâce à cette loi.

Un député veut punir les entreprises qui n'achètent pas assez de voitures électriques

Caradisiac.com - 22 déc. 2023

Le député Damien Adam constate que les entreprises françaises, soumises à une obligation d'acheter des voitures « propres », ne respectent pas cette règle faute de sanctions. Elles devraient en effet, depuis début 2022, inclure 10 % de véhicules hybrides ou électriques au sein de leurs flottes, puis 20 % l'an prochain, 40 % en 2027 et 70 % en 2030. L'objectif est de stimuler d'une part le marché automobile, car les flottes d'entreprises constituent la moitié des ventes de voitures neuves. Il s'agit aussi d'alimenter le marché de la voiture d'occasion et de permettre aux particuliers d'acheter des véhicules électriques à moindre coût. Mais selon l'ONG Transports & Environnement, 66% des entreprises concernées ne suivaient pas la loi en mars 2023 puisque 6,5 % seulement des voitures de ces entreprises à plus de 100 véhicules étaient électriques. Le député Renaissance Damien Adam propose donc de les taxer à hauteur de 10 000 euros d'amende (20 000 en cas de récidive), amis aussi d'une amende plafonnée à 5 000 euros par véhicule et dans la limite de 1% du chiffre d'affaires français pour les sociétés ne respectant pas l'objectif de renouvellement. Les véhicules hybrides rechargeables seraient écartés de ces mesures. L'agence AAA constatait au printemps dernier que les entreprises achetaient 12 % de véhicules électriques, contre 21 % pour les particuliers. Elles achètent toutefois 11 % de véhicules hybrides rechargeables, contre 5 % pour les particuliers, peut-être parce qu'elles permettent de respecter leurs quotas de renouvellement sans avoir à les recharger.

Voitures électriques : Londres et Bruxelles reportent de trois ans les droits de douane vers le Royaume-Uni

AFP - 21 déc. 2023

Londres et Bruxelles reportent de trois ans les droits de douanes sur les véhicules électriques, le Premier ministre britannique a salué jeudi « *un soulagement immense* » pour le secteur. Le secteur estime que ce report va permettre aux constructeurs et aux consommateurs d'éviter 4,9 milliards d'euros de coûts supplémentaires et d'apporter une visibilité à long terme. Un durcissement des règles dans le cadre du traité commercial Post Brexit devait imposer à partir de 2024 qu'au moins 45 % de la valeur des pièces des véhicules proviennent de l'UE pour qu'ils soient exemptés de droits de douane. Les batteries proviennent pourtant de Chine et représentent une part substantielle du prix des véhicules électriques.